États financiers de

## **INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU**

et rapport des auditeurs indépendants sur ces états

Exercice clos le 31 mars 2019



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, Suite 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

### RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de l'Institut ontarien du cerveau

#### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut ontarien du cerveau (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2019;
- l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



#### Page 2

# Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

# Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

#### En outre:

 nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



#### Page 3

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

LPMG A.H.l. S.R.N. C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada Le 23 juillet 2019

État de la situation financière

Au 31 mars 2019, avec informations comparatives de 2018

	2019	2018
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	2 849 328 \$	1 851 175 \$
Autres débiteurs	1 002 118	353 053
Charges payées d'avance et acomptes	293 721	161 509
	4 145 167	2 365 737
Immobilisations (note 2)	1 591 236	279 255
	5 736 403 \$	2 644 992 \$
Passif a court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 3)	1 608 253 \$	789 194 \$
Produits reportés (note 4)	2 333 397	918 310
Fonds sectoriels reportés	232 894	250 000
	4 174 544	1 957 504
Apports en capital reportés (note 6)	299 272	134 040
Incitatif à la location reporté (note 5)	835 842	145 215
Actif net	426 745	408 233
Engagements (note 10)		
	5 736 403 \$	2 644 992 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration

administrateur

administrateur

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2019, avec informations comparatives de 2018

	2019	2018
Produits		
Subvention – ministère du Développement économique, de		
l'Emploi et de l'Infrastructure	18 419 681 \$	21 922 473 \$
Dons	1 260	15 000
Intérêts	43 258	26 920
Autres	648 891	225 347
	19 113 090	22 189 740
Charges (note 9)		
Programmes de recherche	10 417 674	14 116 255
Informatique et analyse	3 432 479	3 351 125
Industrie et enseignement	1 549 403	1 452 121
Soutien administratif (note 2)	2 394 674	2 087 741
Transfert des connaissances	1 300 348	1 149 104
	19 094 578	22 156 346
Excédent des produits par rapport aux charges	18 512	33 394
Actif net à l'ouverture de l'exercice	408 233	374 839
Actif net à la clôture de l'exercice	426 745 \$	408 233 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2019, avec informations comparatives de 2018

2019	2018
18 512 \$	33 394 \$
174 893	93 680
(114 560)	(64 637)
	(29 043)
(55 555)	(2007)
101 895	(137 397)
(132 212)	`212 706 <sup>′</sup>
819 059	(40 757)
1 415 087	(1 914 639)
(17 106)	
2 205 235	(1 846 693)
279 792	56 803
(1 486 874)	(56 803)
998 153	(1 846 693)
1 851 175	3 697 868
2 849 328 \$	1 851 175 \$
750 960 \$	- \$
	174 893 (114 560) (60 333) 101 895 (132 212) 819 059 1 415 087 (17 106) 2 205 235 279 792 (1 486 874) 998 153 1 851 175 2 849 328 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019

L'Institut ontarien du cerveau (l'« IOC ») est un organisme sans but lucratif sans capital-actions et, le 2 avril 2013, il a été prorogé en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

L'IOC est financé par le gouvernement de l'Ontario. Le contrat existant conclu entre l'IOC et le ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure (le « ministère »), qui a pris effet le 1<sup>er</sup> avril 2018, est venu à échéance le 31 mars 2023. Le ministère s'est engagé à financer l'IOC à hauteur de 100 000 000 \$ sur cinq ans. À partir de 2019-2020, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités sera l'administrateur du contrat.

L'IOC a été créé dans le but de devenir un centre d'excellence d'envergure internationale de recherche sur le cerveau et en neurosciences, d'application clinique de la recherche, de commercialisation de la recherche ainsi que d'enseignement et de formation sur les nouvelles découvertes, et il se concentre sur la prévention, la détection précoce, le diagnostic, et le traitement et le contrôle des maladies du cerveau et des troubles connexes.

#### 1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada*. Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

#### a) Comptabilisation des produits

L'IOC applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports.

Les apports en capital aux fins de l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les apports grevés d'une affectation externe sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de la période où sont engagées les charges connexes.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits au cours de la période où ils sont reçus ou de la période où ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

#### 1. Principales méthodes comptables (suite)

Les produits d'intérêts affectés sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges connexes. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

#### b) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs, comme suit :

Matériel informatique	3 ans
Logiciels	2 ans
Site Web	5 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail
Ameliorations locatives	Sur la durée du bail

Au cours de la période d'acquisition, 50 % du taux d'amortissement annuel est utilisé.

#### c) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'IOC n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

#### 1. Principales méthodes comptables (suite)

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'IOC détermine s'il y a eu un changement défavorable important du montant ou de l'échéancier prévus des flux de trésorerie futurs provenant de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important des flux de trésorerie attendus, la valeur comptable de l'actif financier est ramenée au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'IOC s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits ou des circonstances s'inversent au cours d'un exercice ultérieur, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

#### d) Entité contrôlée

L'IOC a choisi de ne pas consolider la fondation sans but lucratif qu'il contrôle, mais de fournir, plutôt, des informations financières résumées au sujet de la fondation qu'il contrôle.

#### e) Ventilation des charges

Les charges au titre des salaires et des avantages sont ventilées à diverses fonctions selon les heures allouées. Les charges liées aux honoraires de services-conseils et aux déplacements sont ventilées aux fonctions auxquelles elles se rapportent directement.

#### f) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les éléments importants donnant lieu à de telles estimations et hypothèses comprennent notamment la répartition des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

#### 2. Immobilisations

			2019	2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique Logiciels	124 235	117 137 \$	7 098 \$	6 497 \$
Site Web	129 634	32 409	97 225	56 803
Mobilier et matériel	150 093	121 058	29 035	49 185
Améliorations locatives	227 236	66 484	160 752	15 101
Logiciel	1 530 250	233 124	1 297 126	151 669
	2 161 448 \$	570 212 \$	1 591 236 \$	279 255 \$

Les charges liées au soutien administratif incluent un montant de 174 893 \$ (93 680 \$ en 2018) lié à l'amortissement des immobilisations.

#### 3. Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et charges à payer comprennent un montant de 4 713 \$ (12 081 \$ en 2018) au titre des sommes à remettre à l'État, qui englobe les montants à payer au titre des cotisations salariales.

#### 4. Produits reportés

Les fonds reçus qui n'ont pas encore été déboursés selon les affectations prévues sont reportés et ils sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges connexes.

La variation du solde des produits reportés au cours de l'exercice se présente comme suit :

	2019	2018
Solde à l'ouverture de l'exercice	918 310 \$	2 832 949 \$
Apports reçus	19 720 208	19 943 197
Montants amortis dans les produits	(18 305 121)	(21 857 836)
Solde à la clôture de l'exercice	2 333 397 \$	918 310 \$

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

#### 5. Incitatif à la location reporté

L'incitatif à la location reporté constitue un incitatif à la location au titre des améliorations locatives reçu ou à recevoir du propriétaire.

L'incitatif à la location reporté est amorti sur la durée du contrat de location afin que son traitement corresponde à celui de l'actif connexe.

#### 6. Apports en capital reportés

Les apports en capital reportés correspondent à la fraction non amortie des apports reçus aux fins de l'acquisition d'immobilisations. Les apports sont amortis sur la durée de vie de l'actif connexe.

La variation du solde des apports en capital reportés au cours de l'exercice se présente comme suit :

	2019	2018
Solde à l'ouverture de l'exercice	134 040 \$	141 874 \$
Apports reçus	279 792	56 803
Montants amortis dans les produits	(114 560)	(64 637)
Solde à la clôture de l'exercice	299 272 \$	134 040 \$

#### 7. Opérations entre apparentés

L'IOC est apparenté à l'Ontario Brain Institute Foundation (la « fondation »), puisqu'ils partagent un conseil d'administration commun.

L'IOC fournit sans frais des services de soutien administratif à la fondation.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

#### 8. Ontario Brain Institute Foundation

La fondation a été prorogée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif le 28 avril 2014. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et a été créée pour financer des établissements d'enseignement et des centres de traitement canadiens admissibles à titre d'organismes bénéficiaires aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) qui travaillent à l'avancement de la recherche sur le cerveau et en neurosciences et dispensent de l'enseignement et de la formation aux chercheurs en neurosciences.

Les états financiers de la fondation n'ont pas été consolidés avec ceux de l'IOC. Les ressources de la fondation ne sont assujetties à aucune restriction et les méthodes comptables de l'IOC ne diffèrent pas de façon importante de celles employées par la fondation.

Le sommaire financier de la fondation s'établit comme suit :

#### a) Situation financière

2019	2018
589 723 \$	595 570 \$
277	2 965
590 000 \$	598 535 \$
8 502 \$	28 097 \$
581 498	570 438
590 000 \$	598 535 \$
	589 723 \$ 277  590 000 \$  8 502 \$ 581 498

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

#### 8. Ontario Brain Institute Foundation (suite)

#### b) État des résultats

	2019	2018
Produits Charges	131 396 \$ 120 336	56 803 \$ 840 389
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	11 060 \$	(783 586) \$

#### c) Variation de l'actif net

	2019	2018
Actif net à l'ouverture de l'exercice Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux	570 438 \$	1 354 024 \$
charges	11 060	(783 586)
Actif net à la clôture de l'exercice	581 498 \$	570 438 \$

#### d) État des flux de trésorerie

	2019	2018
Diminution de la trésorerie liée aux activités d'exploitation Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	(5 847) \$ 595 570	(802 049) \$ 1 397 619
Trésorerie à la clôture de l'exercice	589 723 \$	595 570 \$

#### 9. Charges

Au cours de l'exercice, les charges au titre des salaires et des avantages ont été attribuées comme suit :

	2019	2018
Programmes de recherche Informatique et analyse Industrie et enseignement Soutien administratif Transfert des connaissances	792 176 \$ 225 121 444 099 1 216 833 512 308	1 019 070 \$ 213 700 427 944 1 287 394 547 292
	3 190 537 \$	3 495 400 \$

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

#### 10. Engagements

#### a) Engagements aux termes de contrats de location et autres

Au cours de l'exercice et après sa clôture, l'IOC a conclu divers contrats de locationexploitation et baux visant ses locaux, son matériel de bureau ainsi que d'autres services. Les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location et des autres services sont les suivants :

1 235 991 \$
652 142
594 311
593 220
493 710
2 278 567
5 847 941 \$

#### b) Engagements en matière de subvention

L'IOC dispose de subventions approuvées de 38 764 184 \$ (1 026 249 \$ en 2018) qui seront versées au cours de futurs exercices lorsque les conditions dont elles sont assorties auront été remplies. Ces montants ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
2020	10 039 184 \$
2021	9 575 000
2022	9 575 000
2023	9 575 000
	38 764 184 \$

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

### 11. Renseignements supplémentaires

Rapprochement de	l'état des rési	ultats et du rap	port du ministère :
------------------	-----------------	------------------	---------------------

	19 113 090 \$
Ajouter:	
Apports en capital reportés	621 354
Apports d'exploitation reportés	1 717 494
	2 338 848
	21 451 938
Déduire :	
Produits non ministériels	438 613
Amortissement des fonds sectoriels reportés	17 106
Produits tirés des contrats de sous-location	225 111
	680 830
Total des produits du fonds ministériel	20 771 108 \$
Total des charges d'exploitation	19 094 578 \$
Ajouter:	
Achats d'immobilisations	735 914
Variation des charges payées d'avance et des dépôts	104 031
and the purpose a divarious of accordance and accor	839 945
	19 934 523
Déduire :	19 934 523
Déduire : Charges financées au moyen des produits non ministériels	437 207
Déduire : Charges financées au moyen des produits non ministériels Amortissement des immobilisations (déduction faite des incitatifs à la location)	
Déduire : Charges financées au moyen des produits non ministériels Amortissement des immobilisations (déduction faite des incitatifs à la	437 207
Déduire : Charges financées au moyen des produits non ministériels Amortissement des immobilisations (déduction faite des incitatifs à la location)	437 207 114 560

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

#### 12. Risques financiers

#### a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que l'IOC ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'IOC gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan de l'exploitation. L'IOC établit des prévisions de trésorerie pour s'assurer de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

#### b) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. L'IOC est exposé au risque de crédit relativement aux débiteurs. L'IOC évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables.

Il n'y a pas eu de modification de l'exposition à ces risques par rapport à 2018.

